

Québec, le 17 mars 2015

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May
1035, rue des Parlementaires
1er étage, Bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Objet : Pétition déposée par la députée de Taschereau, le 12 février 2015, visant à empêcher la fermeture de bureaux de la SAQ dans la région de Québec.

Cher collègue,

Les signataires de cette pétition demandent une intervention auprès de la SAQ afin que celle-ci revienne sur une décision de fermer ses bureaux dans la région de Québec.

En vertu de la Loi sur la Société des alcools du Québec, cette société d'État a pour seule fonction de faire le commerce des boissons alcooliques et elle se voit conférer toute l'indépendance et l'autonomie nécessaires pour atteindre cet objectif commercial. La SAQ s'assure à cet effet de desservir toutes les régions du Québec, cela sans qu'aucune obligation intrinsèque ne lui soit imposée à l'égard du maintien d'emplois ou de paramètres salariaux.

Néanmoins, la SAQ est consciente de l'importance du caractère essentiel de la mobilisation de ses employés et accorde une grande importance à leur implication.

Conséquemment, la société accomplit son mandat en révisant constamment toutes les composantes de son organisation pour en accroître son efficacité, sa compétitivité et sa rentabilité.

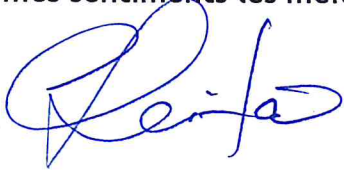
... 2

Bien que les activités du Service de comptabilité-détail de la SAQ ont été regroupées à Montréal, cela n'a pas impacté les autres services administratifs des bureaux de Québec. Le Centre de distribution de Québec continuera de desservir les succursales de la région immédiate et de l'Est-du-Québec.

De plus, cette démarche d'optimisation n'a engendré dans les faits qu'une seule perte d'emploi, étant donné que les autres employés concernés ont été réintégrés dans le réseau des succursales ou ont pris leur retraite.

Nous prenons donc acte de la pétition et nous vous assurons que la SAQ n'a aucunement l'intention de fermer ses bureaux dans la région de Québec.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Leader parlementaire, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Carlos Leitão